

L'aménagement du territoire

Autor(en): **Association pour la défense des intérêts du Jura**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **39 (1968)**

Heft 2

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXIX^e ANNÉE

Paraît une fois par mois

N° 2 Février 1968

SOMMAIRE

L'aménagement du territoire — I. L'homme politique et l'aménagement du territoire
II. Une définition de l'aménagement — III. Agriculture et aménagement — IV. Le problème
de l'eau — V. La géographie humaine — VI. La « Transjurane » — VII. Analyse - Programmation
Les problèmes d'infrastructure, une spécialité suisse

L'aménagement du territoire

On sait que l'aménagement du territoire a toujours été au centre des préoccupations de l'ADIJ.

Pendant très longtemps, à l'exemple de M. Jourdain qui faisait de la prose sans le savoir, notre association et ses diverses commissions consacrerent l'essentiel de leurs efforts à des tâches d'aménagement sans en avoir peut-être clairement conscience et en tout cas sans se référer expressément aux termes mêmes d'« aménagement du territoire », qui ne firent leur apparition qu'il y a quelques années.

De tous temps en effet, l'ADIJ s'est occupée de problèmes routiers et ferroviaires, de protection de la nature et des sites, d'agriculture, d'affaires communales, de formation professionnelle, de tourisme pédestre, etc. Tous ces secteurs d'activité avaient directement trait à l'aménagement.

Ces dernières années, notre association a encore mieux pris conscience de la grande tâche qui devait inspirer toutes ses activités. Cela aboutit à la constitution d'une commission spéciale plus particulièrement chargée de s'occuper de l'aménagement du territoire dans le Jura et de collaborer, dans ce domaine, tant avec les pouvoirs publics qu'avec les autres commissions de l'ADIJ, aux activités si diverses.

Information nécessaire

Il importait que les problèmes d'aménagement du territoire ne restent pas l'affaire des seuls spécialistes et que l'on prenne conscience, dans de plus larges milieux, de l'ampleur et de l'urgence des tâches à accomplir dans ce domaine. C'est la raison pour laquelle l'ADIJ, par sa Commission spéciale, a été fort heureuse de collaborer avec l'Université populaire jurassienne à l'organisation d'un cours sur l'aménagement dans le Jura.

Il entrait tout à fait dans les attributions de notre dynamique Université populaire, qui se veut organe d'information en même temps qu'instrument de culture, de présenter à un large cercle quelques aspects importants d'un des problèmes fondamentaux du Jura. Aussi convient-il de féliciter les organes dirigeants de l'UP, en particulier son pré-

sident, M. Oscar Troehler, procureur du Jura, et son secrétaire, M. Jean-Marie Moeckli, professeur, d'avoir reconnu la nécessité d'une information sérieuse et complète sur cette question très actuelle.

Trois journées de cours

La collaboration entre l'Université populaire et la Commission d'aménagement de l'ADIJ — c'est-à-dire essentiellement le président de cette commission, M. Marcel Faivre, architecte à Porrentruy — se révéla extrêmement fructueuse, puisqu'un programme de cours fort intéressants put être élaboré. Une soixantaine de personnes — ingénieurs, architectes, membres d'autorités communales, représentants de l'industrie, du monde agricole et ouvrier, etc. — participèrent aux cours donnés par d'éminents spécialistes les 18 novembre, 2 et 16 décembre 1967, à Delémont. Lors de ces trois journées, de cinq heures de cours et de discussions chacune, un travail en profondeur put être réalisé. Les repas en commun permirent de fructueuses prises de contact.

Introduction

Au cours de la première journée, consacrée à une présentation générale de l'objet de l'aménagement, les participants purent tout d'abord entendre M. Simon Kohler, conseiller d'Etat, qui, en tant qu'homme politique, témoigna de l'attention qu'il vouait à ce problème. Cet intérêt ne date pas d'aujourd'hui puisqu'il y a cinq ans que le magistrat suggérait à M. M. Faivre de proposer des solutions pour l'aménagement de la vallée du Doubs. Depuis, M. Kohler a accepté le haut patronage de l'enquête scientifique sur cette région, enquête actuellement en cours. On peut être certain qu'avec l'appui d'un homme politique de l'envergure de M. Simon Kohler, l'action entreprise est promise à la réussite.

Lors de la première journée toujours, M. Marcel Faivre présenta un exposé sur la notion d'aménagement, insistant en particulier sur le caractère multidisciplinaire, global, des recherches et travaux à effectuer dans ce domaine. C'est lui également qui, avant chaque conférence, fit par la suite la synthèse des exposés précédents et assura la liaison d'un sujet à l'autre.

Enfin, M. Jean Vallat, professeur au Poly de Zurich, parla de « L'agriculture et l'aménagement ». Il présenta notamment les résultats de l'enquête menée dans la vallée de Bagnes, en particulier dans le village de Bruson. Cette enquête a porté essentiellement sur 10 % environ seulement du revenu économique régional (agriculture) et l'on peut souhaiter que l'originalité du travail de recherche soit étendu aux ensembles économiques, sociaux et géographiques en matière d'aménagement.

Problèmes hydrologiques et démographiques

La seconde journée du cours fut consacrée à l'acquisition de quelques connaissances géographiques essentielles.

M. Henri Liechti, professeur à Porrentruy, exposa les problèmes de l'eau, alimentation et épuration. Il montra que la situation, dans ce

domaine, n'était pas particulièrement brillante, qu'elle était même préoccupante. Il fournit en outre une indication déterminante pour les options générales d'aménagement, insistant sur le fait que l'on ne peut pas sans autre développer l'industrie et l'habitat si le problème de l'approvisionnement en eau n'est pas résolu.

Pour sa part, M. André Denis, professeur à Porrentruy, exposant quelques aspects de la démographie jurassienne, montra notamment que si le taux de natalité, dans le Jura, est supérieur à la moyenne suisse, celui de l'augmentation de la population est plus bas. Ce qui veut dire que le Jura exporte une bonne partie de ses forces vives et que des emplois nouveaux, surtout dans le secteur tertiaire, devraient être créés.

La dernière journée du cours — où il fut question de cas pratiques et de programmation — fut consacrée tout d'abord à un exposé de M. Jean Eckert, ingénieur des ponts et chaussées à Delémont, sur le projet d'une autoroute jurassienne, la « Transjurane ». Enfin M. D. Genton, professeur à l'Epul de Lausanne, présenta la technique moderne de la programmation en matière de transports, à laquelle il convient de recourir pour l'étude et la réalisation des projets d'envergure, si l'on ne veut pas se livrer à des investissements inconsidérés.

Beaucoup d'intérêt pour les sujets traités

Les différentes conférences et les discussions qui suivirent constituent sans doute une contribution inestimable au dossier de l'aménagement du territoire dans le Jura. Le problème, évidemment, est loin d'être résolu, mais il est mieux posé, il est devenu plus clair, il intéresse manifestement un grand nombre de nos concitoyens. L'intérêt marqué par les participants aux problèmes traités encouragera d'ailleurs certainement l'Université populaire jurassienne et la Commission d'aménagement de l'ADIJ à poursuivre leur tâche informative dans ce domaine.

Le présent bulletin des « Intérêts du Jura » est tout entier consacré à la série de cours sur l'aménagement mis sur pied en novembre et décembre derniers par l'UP et l'ADIJ. On trouvera dans les pages suivantes des résumés de tous les exposés présentés, illustrés de quelques graphiques. Ce compte rendu a été rédigé par M. Jean Froidevaux, étudiant à Genève, à qui va notre reconnaissance.

ADIJ.